

Projet Pédagogique - Camp Lutins/Louveteaux

Juillet 2022 - Hameau de Bécours, Verrières, Aveyron

Présentation du séjour

Les groupes de Montreuil et de Morsang-sur-Orge (groupe Camille Flammarion) organisent pour le mois de juillet un camp, qui aura lieu du 15 au 31 juillet. Ce camp est à destination de la branche lutins/louveteaux, c'est-à-dire des jeunes de 6 à 11 ans faisant partie du groupe. Le lieu du camp est un terrain appartenant aux EEDF, situé à Verrières dans l'Aveyron.

Ce projet pédagogique s'appuie sur le projet éducatif des EEDF. Ce projet éducatif est basé sur cinq valeurs : la laïcité, la démocratie, la co-éducation, la solidarité et l'éco-citoyenneté. En plus de ces valeurs, l'association se repose sur la méthode scout comme base pédagogique.

Ce camp se fera sur le même lieu que le camp éclés du groupe de Montreuil. Les deux unités ne se croiseront pas, ou de manière exceptionnelle.

Notre unité sera gérée par un responsable d'unité et coordonnée par la directrice.

Le lieu

BÉCOURS (centre permanent)

Centre EEDF International de Bécours Hameau de Bécours

12520 VERRIÈRES

Capacité : 491 personnes

Sanitaires : OUI.

Matériel disponible :

Cuisine agréée. Cuisine camping. Tentes, kit cuisine, gaz, croûtes et perches, outils, chambre froide partagée.

Activités possibles :

Chantier pierre sèche ou environnement, Animation écocitoyenneté, Sport de pleine nature, Faune et flore, Patrimoine

L'équipe

À ce jour, l'équipe d'animation de notre unité se compose de :

- Directrice : Jeanne Aulagner (BAFD stagiaire, Permis B, PSC1)
- Responsable d'unité : Julien Norodom (RUSF, Permis B, AFGSU)
- animateur : Samuel Cherval-Zucker, Héroïse Dubois

Rôles et missions

Chacun des animateurs a une mission spécifique relative à l'organisation du camp. Les différentes missions sont :

- Pour le RU : coordination avec l'autre unité, l'intendance et la directrice. Gestion d'équipe et communication avec l'extérieur
- Le suivi sanitaire, assuré par Julien
- L'hygiène, assurée par Samuel
- Le suivi pédagogique dans la mise en place des activités, assuré par Julien
- La gestion du matériel, assurée par Samuel

Le rôle de chaque membre de l'équipe est d'assurer la sécurité physique, morale et affective de chacun et chacune des jeunes participant au séjour, en premier lieu, mais aussi de définir et mettre en place des objectifs pédagogiques clairs et en accord avec le projet éducatif de l'association. Cette équipe est entièrement composée de bénévoles. L'intendance sera gérée par l'équipe d'animation.

Modalités de repos

Le camp ayant une durée de 17 jours, les animateurs auront chacun deux journées et demie de repos dans la mesure du possible. De plus, afin de permettre à chacun et chacune un rythme de sommeil sain, des réveils échelonnés seront mis en place. Enfin, dans la mesure du possible, chaque animateur disposera de 2 demi-heures de pause par jour.

Les objectifs

Objectifs Pédagogiques	Objectifs opérationnels	Mise en place	Evaluation
Initier aux concepts démocratiques dans la vie en communauté	Encourager la prise de décision en groupe	- Proposer une participation active et continue dans la mise en place des règles de vie - Utiliser les conseils comme temps de discussion et de décision - Mise en place d'activités nécessitant des prises de décision en équipe.	L'enfant est capable de former un groupe pour prendre une décision commune
	Développer l'usage d'outils démocratiques dans la vie quotidienne	- Mise en place de conseils de meutes et de branches régulièrement. - Utiliser le vote comme outils décisionnel - Développer la discussion sous forme de débat	L'enfant est capable d'utiliser le vote et la discussion lors de prises de décision en groupe. L'enfant est capable de respecter la décision prise par le groupe quel que soit son avis personnel.
	Faire découvrir les différents types de démocratie dans l'histoire et le monde	- Mise en place d'un fil rouge et d'activités retraçant les différentes démocraties de l'histoire - Temps spirituel centré sur la démocratie	L'enfant est capable d'identifier un fonctionnement démocratique.

Approfondir les notions de solidarité et de coéducation	Encourager l'entraide	• Orienter les jeux et activités vers la coopération plus que la compétition • Education spontanée sur les temps de vie quot	L'enfant propose et sollicite spontanément de l'aide auprès des autres enfants
	Favoriser les situations de coéducation	• Donner une part active aux enfants qui le veulent dans la conception d'activités • Mettre en avant les compétences de chacun et encourager les partages de connaissance sur les temps de vie quotidienne • Mise en place d'activités impliquant le partage de connaissances (jeux coopératifs ou "enseignements croisés")	Des situations de coéducation sont mises en place

La gestion de la vie quotidienne

Journée type

Heure	Enfants	Respons	Remarques
7h - 7h30	Dodo, Silence dans les tentes	1 respons levé pour préparer le petit déjeuner	Pas de bruit avant 8h, mise en place d'une zone ludo pour les levés
7h30 - 9h	Début du lever et du petit déjeuner,	2 respons pour le service	

9h - 9h30	Fin du petit déjeuner, fin de la vaisselle et de la toilette du matin	1 respons aura préparé des bassines pour la vaisselle	
9h30 - 10h	PAM	Tous les respons' levés.	Si tous les respons ne sont pas nécessaires pour animer les activités, ceux restant s'occupent de prépa activité ou autres tâches.
10h - 11h	Activité du matin		
11h - 12h	Prépa cuisine, par meutes.	1 Respons référent par meute, l'objectif est d'aider le moins possible et de s'assurer que chaque enfant trouve une tâche à faire. Les respons restant naviguent entre les meutes pour épauler les respons référents.	Chaque meute dispose d'une recette à suivre
12h - 13h30	Repas par meute, vaisselle.	Les respons référents mangent avec leur meute, les autres ont le choix mais doivent rester à portée de voix des meutes.	Il doit toujours y avoir un respons avec une meute, si le respons référent doit partir il se fait remplacer par un autre, dans le cas où cela est impossible, les meutes seront regroupées.
13h30 - 14h	Conseil		
14h - 14h30	PADAM		Si tous les respons ne sont pas nécessaires pour animer les activités, ceux restant s'occupent de prépa activité ou autres tâches.
14h30-16h30	Activité de l'après-midi		

16h30 - 17h	Goûter		
17H - 18h	Douche	1 respons aux douches, 1 respons en lingerie qui vérifie que les enfants ont bien tout ce qu'il faut avant la douche et que le sac est bien rangé après avoir tout déposé.	La meute qui cuisine le soir ira se doucher en premier.
18h - 19h	Prépa Cuisine / Temps libre	1 respons accompagne la meute de cuisine, même fonctionnement que pour le midi	
19h - 20h30	Dîner et vaisselle		Tout le monde mange ensemble le soir.
20h30 - 20h45	Toilette du soir	1 respons surveille la toilette et s'assure que les choses avancent assez vite.	
20h45 - 21h30	Veillée		
21h30	Coucher des lutins	1 respons accompagne les lutins au coucher.	
21h45	Coucher des luveteaux	1 respons accompagne les luveteaux au coucher.	
22h	DODO, plus de bruit dans les tentes	1 respons assure le calme dans les tentes	
22h30	DODO	Réunion	

Hygiène et santé

Sanitaires

Le terrain est équipé d'un bloc sanitaire..

La douche est obligatoire 1 jour sur deux, des exceptions sont possibles en cas d'activités ou de météo salissantes. Les enfants ont tout de même la possibilité de se doucher tous les jours s'ils le désirent dans la limite d'une douche par jour maximum.

Santé

Une tente infirmerie partagée sera mise en place à l'écart pour permettre aux potentiels blessés ou malades de dormir et se reposer sans être dérangés.

Les traitements et ordonnances seront remis à l'équipe d'animation, l'assistant sanitaire s'occupera de les administrer en conséquence. Les médicaments et autres traitements seront rangés sous clé dans un endroit accessible uniquement par les adultes.

Intimité et sexualité

Concernant les rapports sexuels

Pour les enfants

Les rapports enfants-adultes sont interdits par la loi et entraîneront un retour à la maison des deux partis.

Pour les adultes

Les rapports sexuels entre adultes consentants sont autorisés uniquement après le coucher des enfants et à l'écart des zones de vie de ceux-ci. Au moins 1 adulte devra rester paré à toute éventualités et prêt à intervenir.

Concernant la prévention

Les adultes se tiennent disponibles et à l'écoute des enfants qui viendraient les interroger sur quelconque sujet.

Des produits de contraception (préservatifs) feront partie de l'inventaire de l'infirmerie.

Cuisine

Midi

La préparation se fait par meute, tous les enfants participent et sont supervisés par un respons référent dont le rôle est de donner les directives aux enfants selon leurs préférences. Le respons référent a pour objectif de prodiguer le moins d'aide possible aux enfants mais si celle-ci devient nécessaire le respons les aidera. La cuisson est gérée par le respons référent.

Soir

Une meute prépare le repas pour tout le monde tandis que l'autre fera la vaisselle. Les rôles tournent chaque jour. Ici aussi la meute qui cuisine est accompagnée et supervisée par un respons référent.

Le couchage

Le couchage dans les tentes permettra la non-mixité, mais la mixité sera autorisée, pour des raisons pédagogiques en accord avec le projet éducatif de l'association, et pour soutenir les objectifs pédagogiques de ce projet.

En effet, l'équipe d'animation est convaincue que permettre un couchage mixte en collectivité est une pratique plus inclusive que la non mixité. En effet, nous considérons que la non mixité contrainte est une pratique hétéronormée et ne laisse pas ou peu la place à toute personne non binaire, transgenre ou non-hétérosexuelle. Nous considérons qu'à partir du moment où les jeunes sont à l'aise avec cette mixité, nous n'avons pas à décider pour eux de comment ils organisent leurs couchages. Nous portons dans ce sens une attention particulière à la sensibilisation au consentement, au respect de l'intimité et à une sexualité saine, sécurisée et sécurisante.

De plus, un des éléments de la méthode scout est la vie en petite équipe, et cela sous-entend aussi la nuit. En accord avec la co-éducation défendue dans le projet éducatif, nous prenons donc la décision de laisser les jeunes être autonomes sur l'organisation de leur couchage et donc d'accepter, si c'est leur décision, un couchage mixte, en accord aussi avec l'article R.227-6 du CASF : "Les accueils avec hébergement mentionnés à l'article R.227-1 doivent être organisés de façon à permettre aux filles et aux garçons âgés de plus de six ans de dormir dans des lieux séparés (...)", qui donne une obligation de moyens et non de résultat.

La communication extérieure

Afin d'assurer un lien entre les jeunes et leur famille, le groupe de Montreuil se sert d'un blog, dont l'adresse est communiquée aux parents mais qui n'est pas trouvable autrement. Le blog permet une écriture d'articles réguliers, qui donnent des nouvelles aux familles, avec des photos. Les familles peuvent aussi réagir à ces articles, via les commentaires. Les articles sont écrits par les jeunes eux-mêmes, avec l'accompagnement d'un animateur.

De plus, les enfants auront la possibilité d'écrire des lettres à leurs proches. Des temps seront mis en place pour le leur permettre. Cependant les familles devront fournir les enveloppes avec adresses et timbres.

La communication par téléphone ne sera utilisée que dans des cas exceptionnels. La décision sera prise suite à une discussion avec les responsables et la directrice.

Le numéro de la directrice sera transmis aux familles en amont du camp pour des urgences uniquement.

Le respect des règles et de la loi

Règles de Vie

A l'exception de quelques non-négociables, les règles de vie seront établies au début du camp en discussion avec les enfants, une version écrite en grand format sera ensuite écrite puis signée par les enfants. Ils pourront la décorer lors des temps calmes et temps libres. Ces règles pourront être réévaluées, modifiées ou modulées au fur et à mesure de l'avancement du camp selon les besoins et envies du groupe.

Concernant l'usage de drogues, d'alcool et/ou de tabac pendant le séjour.

Drogues

Les stupéfiants sont interdits par la loi pour les adultes comme pour les enfants. La consommation de stupéfiants sur le camp entraînera un retour à la maison de la personne concernée.

Alcool

Pour les enfants

La consommation d'alcool est interdite pour les mineurs sur toute la durée du séjour. Si cette situation arrive, l'enfant concerné sera renvoyé chez lui.

Pour l'équipe d'animation

La consommation d'alcool n'est autorisée qu'après le coucher des enfants. Dans tous les cas, la consommation se fera dans la limite d'un verre par adulte. Et au moins un titulaire du permis B ainsi qu'un autre responsable devront rester sobres et prêts à intervenir en cas de problème.

Tabac

Pour les enfants

L'équipe d'animation se permet d'être un peu plus tolérante : si un ou une jeune est dépendant, il ou elle pourra confier ses cigarettes aux responsables, et aura des créneaux durant lesquels il ou elle pourra fumer, seul mais sous la surveillance d'un ou d'une adulte et loin du reste du groupe. Si ce cas de figure se présente, les jeunes concernés auront un nombre de cigarettes maximum par jour.

Pour l'équipe d'animation

Les adultes sont autorisés à consommer du tabac dans une zone définie au préalable, à l'écart des zones de vie des enfants si cela ne nuit pas au bon déroulement du camp. La sécurité des enfants restera la priorité.

Une zone "coin fumeur" sera mise en place suffisamment loin des lieux de vie pour ne pas risquer un tabagisme passif. Toutefois, cette zone devra rester à portée de voix en cas de problème.

Les sanctions

Pour les adultes comme pour les enfants, la réaction de l'équipe vis à vis du non-respect des règles de vie se fera en échelonnage au fur et à mesure des récidives :

1. Rappel des règles de vie
2. Avertissement
3. Discussion Respons-Personne concernée puis application d'une sanction pertinente
4. Discussion Directeur-Parents-Personne concernée puis application d'une sanction pertinente
5. Retour à la maison

Pour ce qui est du non respect de la législation, la réaction de l'équipe sera évidemment plus forte, elle ira directement à la discussion Directeur-Parents-Concerné.e.s puis au retour à la maison.

Précisons que selon la gravité de l'infraction, certaines étapes peuvent sauter, et la sanction choisie peut très bien être le retour à la maison anticipé.

Les téléphones portables et objets électroniques.

L'utilisation des téléphones portables et autres objets électroniques est interdite pour les jeunes pendant la durée du camp. Cependant, les jeunes pourront en avoir pour les trajets aller et retour. Ces objets seront confiés aux responsables pendant le camp, qui les garderont dans le bureau, une pièce en dur et fermée à clef.

Les jeunes n'ayant pas accès à l'électricité pendant le camp, ils ne pourront pas non plus recharger leurs appareils électroniques s'ils en ont. Tout appareil électronique ne sera rechargé qu'une seule fois pendant le camp, pour le voyage retour.

Les responsables devront limiter l'utilisation de leurs téléphones au minimum, pour les photos et appels vers un ou une autre adulte.

Argent de poche et autres objets de valeurs

Les enfants auront droit à 10€ d'argent de poche (inclus dans le prix du camp). Cet argent leur sera confié lors des sorties hors du camp.

Si les enfants sont en possession d'autres objets de valeur, matérielle comme sentimentale, ils auront la possibilité de les confier à l'équipe d'animation qui se chargera de les conserver en lieu sûr.

Si les enfants décident malgré tout de les conserver, l'équipe d'animation ne pourra pas être tenue responsable en cas de perte, casse ou vol. Toutefois, dans ces situations, l'équipe s'efforcera d'aider autant que possible l'enfant concerné.